

Sites remarquables : des vidéos pour attirer davantage de visiteurs



Publié le 26/05/2019 à 10:38



Associations, Decazeville, Aveyron

L'assemblée générale de l'Association des sites remarquables de France et d'Europe s'est récemment tenue à Peyrusse-le-Roc.

Réunies en assemblée générale dans l'Espace culturel del Talhuc, à Peyrusse-le-Roc, l'un des dix-sept sites remarquables de l'association, une trentaine de personnes ont assisté à l'assemblée générale annuelle présidée par Claude Cayla, entouré du secrétaire et maire de Comprégnac, Jean-Paul Hatsch, et du trésorier et maire de Brousse-le-Château, Denis Bel. La conseillère départementale du canton de Montbazens ainsi que des conseillers municipaux et le maire de la commune ont accueilli de la meilleure des manières tous les participants.

Peyrusse-le-Roc

«Peyrusse-le-Roc est un site d'importance régionale et il a de nombreux atouts. C'est un site vrai, authentique et de découverte, à l'instar des châteaux cathares. Certes, il s'agit un village rocher dont l'accessibilité est délicate et sélective en raison de l'importance de la végétation mais ce site médiéval se distingue des autres car il n'est pas un lieu de consommation de tourisme de masse. Si le site suppose une démarche de visiteur acteur, le village est très accueillant, sa fréquentation est conviviale et privilégie les rencontres avec les habitants du lieu», détaillait Francis Savignac, son premier édile. Peyrusse-le-Roc compte aujourd'hui 225 habitants. On y trouve un café-restaurant, un point info La Poste, l'atelier d'un peintre sculpteur, une poterie, une boutique de souvenirs. Outre l'agriculture, le

tourisme occupe la place primordiale dans l'économie de la commune. Aussi son inscription à l'Association des sites remarquables de France et d'Europe est vécue comme une chance de progresser, d'attirer davantage de touristes et même d'apporter une plus-value aux habitations de la commune comme cela a pu être constaté sur les autres sites classés remarquables.

Unesco

Fort du constat que l'Unesco, après le bâti, s'intéressait de plus en plus aux sites paysagers (le patrimoine façonné par les pasteurs est aussi menacé), l'ancien maire de Belcastel, Claude Cayla, a donc créé, il y a tout juste deux ans, cette Association des sites remarquables de France et d'Europe, aujourd'hui en pleine extension.

«Sortir de l'Aveyron»

En effet, reconnue, elle peut compter sur les soutiens de l'État, du conseil départemental, des sénateurs ainsi que du Crédit agricole. D'ailleurs, le président de la banque verte en Aveyron, Benoît Quintard, soulignait son «dynamisme». Le même approuvait également la situation financière saine, ce qui va permettre à l'association de se développer et surtout de se faire connaître, l'un des principaux objectifs de l'année à venir. Pour l'instant, une belle brochure, réactualisée au fur et à mesure des inscriptions, rassemble ces dix-sept joyaux et un site internet soutient cette démarche avec les actualités de chacune des communes. Mais une campagne de promotion est envisagée sous la forme de courts films vidéo sur chaque site. Reste à trouver l'entreprise adéquate qui offrira la prestation la meilleure avec un excellent rapport qualité-prix. Il est également envisagé la participation de l'association à l'événement que constitue le marché de Bercy, à Paris, à l'automne, mais aussi d'aller explorer la zone de chalandise de Montpellier et de participer à divers salons. «Il faut sortir de l'Aveyron et montrer l'association ailleurs pour faire venir du monde, autant pour attirer les touristes que pour susciter de nouvelles demandes d'adhésion de sites, même à l'étranger», indique Claude Cayla, dont le but est de compter l'an prochain, à la même époque, une vingtaine de sites.

Pour cela, l'association s'appuie sur l'historien Jacques Miquel qui a déterminé certains critères et qui décide si, oui ou non, tel ou tel site rentre dans le cadre de cette classification «remarquable». Parfois, «la spécificité n'est pas aussi simple à trouver et il faut un certain degré d'exigence», confie ce dernier. Mais comme «un site n'est attractif que s'il est vivant», l'ensemble des membres de l'association donne le maximum de ses forces vives.

Association des sites remarquables de France et d'Europe, chez Claude Cayla, Paraire, 12390 Belcastel, tél. 05 65 64 46 55 ou 06 80 07 08 32.

Cet article vous est offert par La Depeche dans le but de vous faire découvrir ses formules d'abonnement. Convaincu(e) ? [Abonnez-vous.](#)